

---

Doutes et considérations d'Armand Sabourain, professeur de philosophie de Poitiers, sur le projet de décret concernant la composition des livres élémentaires destinés à l'instruction publique présenté par le représentant Arbogast, lors de la séance du 15 nivôse an II (4 janvier 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Doutes et considérations d'Armand Sabourain, professeur de philosophie de Poitiers, sur le projet de décret concernant la composition des livres élémentaires destinés à l'instruction publique présenté par le représentant Arbogast, lors de la séance du 15 nivôse an II (4 janvier 1794). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 648-653;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_82\\_1\\_38056\\_t1\\_0648\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_38056_t1_0648_0000_1);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

*Doutes et considérations d'Armand Sabourain, professeur de philosophie au collège de Poitiers, sur le projet de décret concernant la composition des livres élémentaires destinés à l'instruction publique, présenté à la Convention nationale, au nom du comité d'instruction publique par L. F. A. Arbogast, député du Bas-Rhin (1).*

Citoyens législateurs,

Enfin, après avoir reconstitué pour jamais la déclaration de nos droits, ce chef-d'œuvre de la philosophie, et le plus beau monument que la raison pût ériger à l'honneur de l'humanité, vous vous disposez à réassembler sur cette base inébranlable et sacrée l'édifice des mœurs à côté du temple de la liberté; vous voulez organiser et la République des lois et la République des lettres.

Et tandis que les vœux de tous les peuples vous encouragent, que des millions de bras s'élèvent pour en assurer le succès, des génies bienfaisants les préparent, des esprits profonds en méditent, des mains savantes en traçent les plans, des bouches éloquents vous les proposent.

C'est ce que vient de vous manifester l'un de vos comités par le projet de décret qu'il vous a soumis récemment sur la composition des livres élémentaires destinés à l'instruction publique.

Il fut un temps où, comme le dit son rapporteur, l'incertitude de voir adopter, j'ajouterais, le danger même de proposer pour l'enseignement des vues nouvelles, éloignait les esprits de s'en occuper; un despotisme soupçonneux ne m'eût point arrêté peut-être, mais il eût contrarié mon désir de bien faire, il eût ôté tout le plaisir attaché à ce devoir, mon pays ne m'eût point paru digne d'être aimé.

Mais aujourd'hui, oh! ma patrie! quels nouveaux sentiments s'élèvent dans mon cœur! Par combien de motifs tu m'es devenue chère, je t'étais attaché par habitude, depuis que tu m'as fait jouir du don précieux de la liberté, je t'aime encore par reconnaissance, je sens que j'aurais pu tout te sacrifier; mais je sens davantage encore que désormais rien de ce qui pourrait contribuer à ton bonheur ou à ta gloire ne pourrait être un sacrifice.

Je prendrai donc sur ma confiance dans les lumières du comité, d'exposer quelques doutes sur son projet de faire composer des livres élémentaires destinés à l'instruction publique, et même quelques considérations sur la cause des faux résultats qu'il présente, et le moyen d'en obtenir de vrais. Un écolier peut quelquefois saisir une bonne idée échappée à ses maîtres.

Si j'ai bien compris l'esprit du projet présenté, il se réduit à confier à une commission d'hommes éclairés la composition des livres qui devront servir à l'enseignement dans le troisième degré d'instruction, et à abandonner à un concours la composition de ceux qui devront servir aux deux premiers (2).

Cette distinction des livres élémentaires destinés aux instituts et de ceux destinés aux écoles primaires et secondaires m'a paru mal

fondée, et cette différence dans la manière de les faire composer, dangereuse.

En effet, il m'a semblé qu'il devait en être de la composition des livres élémentaires à enseigner dans tous les degrés d'instruction comme de cette instruction elle-même: pour vous en proposer la première partie, il a fallu qu'un même esprit en conçût tout le plan; pour vous proposer une portion quelconque des livres élémentaires à enseigner, il faudrait qu'un même esprit en conçût tout l'ensemble.

Si un comité vous eût présenté un projet d'instituts, puis un autre projet d'écoles primaires et secondaires, il n'en serait jamais résulté un bon système d'organisation; de même, si une commission choisie vous présente un projet d'éléments pour les instituts, puis les premiers venus un projet d'éléments pour les écoles primaires et secondaires, il n'en résultera jamais un bon système d'enseignement.

Il m'a semblé que puisqu'il n'y avait pas plusieurs instructions, mais seulement plusieurs degrés d'instructions, il ne devait pas y avoir plusieurs degrés d'enseignement; par conséquent, il ne devait pas y avoir plusieurs sortes d'ouvrages élémentaires, mais un seul, gradué dans ses progrès comme les degrés progressifs de l'instruction à laquelle on les destine, et non pas distingué dans son principe, comme il paraît que le comité le suppose.

C'est ce qu'il a d'abord senti lui-même lorsqu'il a pensé qu'il devait embrasser sous un seul rapport, la manière de faire composer les livres destinés aux trois degrés d'instructions, et qu'il aurait été désavantageux de les séparer. Comment n'en a-t-il pas conclu que cette manière devait être la même partout? Si les trois degrés de l'instruction lui ont paru les trois parties d'un même tout, pourquoi les ouvrages destinés aux écoles primaires et secondaires et ceux destinés aux instituts, ne lui ont-ils pas paru deux membres d'un même corps?

Pourquoi Locke, après avoir trouvé l'origine et la génération des idées, n'imagina-t-il pas de chercher l'origine et la génération des opérations de l'âme, et laissa-t-il à un second lui-même l'honneur de cette découverte?

Ce second lui-même, l'abbé Condillac, ce sage légataire, qui a tant augmenté et si bien ordonné ce précieux héritage, nous l'apprend (1):

« Il eût pu l'avoir, nous dit-il, s'il eût traité son sujet avec plus de méthode. C'est, dit-il encore dans un autre endroit et à la même occasion, c'est qu'aucun n'a connu cette analyse rigoureuse dont nous faisons usage... »

« Pour raisonner sans clarté et sans précision, il suffit de s'être embarrassé dans une idée vague dont on a n'a pas su faire l'analyse; alors on est arrêté au moment qu'on aurait pu faire une découverte, et l'on répand sur les vérités comme une obscurité qui permet rarement de les montrer. »

Ne serait-ce pas là la cause de cette distinction qu'a fait le comité entre les livres élémentaires destinés aux instituts, et ceux destinés aux écoles primaires et secondaires, et que j'ai dit plus haut me paraître mal fondée? Et ne se pourrait-il pas qu'il eût imité ce philosophe anglais dans ce défaut, comme il l'a d'ailleurs imité si glorieusement dans tous ses autres procédés qui ont immortalisé ce grand homme?

(1) Archives nationales, carton F<sup>15</sup> 1008<sup>4</sup>, dossier 1617.

(2) Rapport du comité d'instruction publique, p. 16, art. 3.

(1) Hist. mod., I, 18, ch. 12 : Des prog. de l'art. de raison.

Pour moi, j'avoue que c'est le doute qui m'a fait naître l'opinion sur laquelle il s'appuie.

En effet, il a pensé qu'il y a deux sortes d'ouvrages à faire composer, ceux qui contiendront les éléments des sciences, des arts, des beaux-arts destinés aux instituts, et ceux qui renferment les connaissances directement utiles au commun des citoyens, serviront aux écoles primaires et secondaires. Pour moi, j'avoue que dans un moment de régénération, je ne m'étais point fait cette idée des instituts qu'ils fussent un cours de sciences, d'arts et de beaux-arts séparé des connaissances directement utiles au commun des citoyens. J'ajouterai même que, s'il en était ainsi, certe, je ne balancerais pas à demander qu'ils fussent retranchés de l'instruction publique, pour n'être plus l'objet des goûts particuliers qui voudraient les entretenir.

Mais, comme je l'avais imaginé, et comme j'aime à me le persuader encore, les sciences, les arts et les beaux-arts enseignés dans les instituts ne doivent être qu'un perfectionnement des connaissances directement utiles au commun des citoyens enseignées dans les écoles primaires et secondaires, comme les instituts ne sont eux-mêmes qu'un complément de ces écoles; alors je vois qu'ils ne doivent plus faire deux classes séparées, et que l'opinion qui le faisait faussement présumer, doit être rejetée. Alors je reconnais le vague de l'idée qui, le faisant croire, repandait sur cette vérité une sorte d'obscurité qui ne permettait pas de la démontrer. Alors, je conçois comment, après avoir senti qu'il devait embrasser dans un seul rapport la manière de faire composer les livres destinés aux trois degrés d'instruction, le comité n'en a pas conclu que cette manière devrait être la même; une analyse plus rigoureuse ne lui aurait pas laissé échapper cette vérité, que les ouvrages destinés aux instituts et ceux pour les écoles primaires et secondaires n'étaient que deux membres d'un même corps, comme les trois degrés d'instruction ne font que les trois parties d'un même tout; il me paraît enfin qu'il serait resté convaincu que toute distinction entre ces deux prétendues sortes d'ouvrages était absolument mal fondée. Ce doute méthodique m'a conduit plus loin, il m'a mené, comme par la main, à la probabilité que, la différence proposée dans la manière de les faire composer était également dangereuse.

Voyez comme la voie de l'analyse est bien celle des découvertes; mais voyez en même temps comme elle est difficile à tenir! Parce que je l'ai suivie au point de trouver que toute distinction entre les ouvrages destinés aux écoles primaires et secondaires était absolument mal fondée, elle m'a conduit à prévoir que toute différence dans la manière de les faire composer serait également dangereuse; mais parce que le comité s'en était écarté au point de croire qu'il fallait distinguer en deux sortes ces deux parties d'un même ouvrage, il a été induit à conclure qu'il devait y avoir deux manières de les faire composer: tant il est vrai que dans le seul chemin qui mène à la vérité, se trouvent mille sentiers qui conduisent à l'erreur, et tant il importe pour ne point s'égarer sans retour de « n'avancer jamais sans savoir où l'on est; comment on y est venu, et comment on pourrait retourner sur ses pas (1) ».

C'est ce que probablement le comité n'aura pas observé. Il paraît, en effet, qu'après ces premiers pas dans ce sentier de l'erreur (qu'on devrait distinguer en deux sortes ces ouvrages à faire composer), il a continué de marcher, sans songer où il était, par quels écarts il y était venu, comment il pouvait regagner la route de l'analyse dont il s'était éloigné, et dont il s'éloignait à chaque pas davantage.

Aussi a-t-il prétendu qu'on devrait charger directement les hommes les plus éclairés de la composition des ouvrages pour les instituts, et ouvrir un concours pour ceux des écoles primaires et secondaires.

Aussi a-t-il imaginé que les savants, dont le mérite est le plus universellement reconnu, ne s'occuperont peut-être pas des livres élémentaires pour les instituts, s'ils n'en étaient pas chargés spécialement, et qu'on devait à la nation... de ne recevoir ces ouvrages que des mains des hommes déjà en possession d'une grande célébrité en France, comme dans le reste de l'Europe.

Mais, que pour ces ouvrages destinés aux écoles primaires et secondaires, la même raison ne subsistait plus dans toute sa forme, etc., etc. (1).

S'il avait eu la précaution de s'arrêter un instant et de se reporter graduellement au point d'où il était parti, s'il avait tourné sa tête, alors qu'il n'était pas assez loin encore du bon chemin, pour l'avoir tout à fait perdu de vue, n'aurait-il pas reconnu qu'il se trompait, et au lieu d'avancer toujours, ne serait-il pas revenu sur ses pas (ou sur lui-même)?

Ne se serait-il pas rappelé qu'il s'agissait, en général (2) d'offrir à la jeunesse française, d'excellents livres élémentaires, et que de pareils livres ne devaient jamais présenter qu'une chaîne bien perceptible et non interrompue de propositions bien déduites de propositions précédentes, et tellement disposées dans l'ordre le plus rigoureux de leur génération, qu'elles ne soient toutes que le produit de la première, différemment considérée, en sorte qu'y étant toutes exactement renfermées, et n'expliquant généralement rien qui n'y soit contenu d'une manière implicite, elle puisse en être raisonnablement regardée comme l'élément de l'origine.

Ne se serait-il pas rappelé qu'il s'agissait (3) d'élever les livres qui contiendront les éléments des sciences, à la hauteur où sont parvenues les sciences elles-mêmes, et que dès lors, les savants d'un mérite éminent n'auraient plus dédaigné d'y concourir, c'est-à-dire de mettre la main à une œuvre où personne ne l'a encore portée avec succès; qui, par conséquent, présente, avec l'honneur d'effectuer un projet utile, celui d'avoir entrepris un ouvrage nouveau, et leur promet ainsi la gloire d'ajouter à l'édifice de la science dans la peine même d'en éclairer l'entrée.

N'aurait-il pas senti que l'espoir que les premiers savants de la France s'empressent de concourir à la composition des ouvrages destinés au troisième degré d'instruction, doit également s'entendre à ceux destinés aux deux

(1) Rapport du comité d'instruction publique.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

(1) Condit. art. départ., I, 2, ch. 3 : De l'ordre qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité, p. 383.

autres, puisque, d'après ce que nous avons rappelé ci-dessus, ceux-là ne devront être que la conséquence immédiate de ceux-ci, qu'un développement plus étendu du germe fécond qu'ils contiennent, et qu'en un mot, il ne doit pas y avoir moins de liaisons entre eux qu'entre les propositions les plus prochaines de chacune.

N'aurait-il pas reconnu que ce qu'il avait pensé, que pour des éléments parfaits, il n'y a rien de trop du génie de Newton ou de celui des plus grands hommes qui aient illustré les sciences et les lettres, devait à plus forte raison s'entendre de la composition de ceux pour les écoles primaires et secondaires, puisque, outre que la difficulté une fois vaincue pour les autres, qui n'en sont qu'un progrès plus avancé; il faut encore plus de talents, en ce que, selon la condition donnée, on serait obligé d'observer, avec l'état actuel des connaissances, toutes les proportions possibles, et cela cependant dans un cadre moins étendu, en égard à l'entendement moins étendu des enfants auxquels on les destine; en sorte que je dirais même que, s'il était raisonnable de charger directement les hommes les plus éclairés d'une portion de ces ouvrages plutôt que d'une autre, ce devrait être de ceux destinés aux écoles primaires et secondaires, les autres demandant moins de lumière, une fois que ceux-ci seraient bien exécutés, ou plutôt ceux-ci bien exécutés, devant servir de lumière aux autres.

Enfin, ne serait-il pas de même convaincu que si l'on doit à la nation de ne recevoir les ouvrages destinés aux instituts que des mains des hommes déjà en possession d'une grande célébrité en France, comme dans le reste de l'Europe, cette considération était au moins commune à ceux pour les écoles primaires et secondaires, et ne pourrait cesser de le leur être que pour leur devenir plus particulier.

Ainsi donc, sachant l'erreur où il était, voyant qu'il n'y avait été conduit que parce qu'il s'était écarté de la voie déterminée par l'analyse, pour se jeter dans un sentier vague qui l'avait détourné de la vérité au moment de l'atteindre, s'arrêtant en voyageur sage à l'endroit où il s'était égaré, ne serait-il pas revenu sur lui-même, et rentrant dans la route des découvertes, n'aurait-il pas bientôt trouvé que non seulement toute distinction entre les livres élémentaires destinés aux instituts et ceux destinés aux écoles primaires et secondaires était illusoire, moins encore que toute différence dans la manière de les faire composer, est réellement dangereuse?

En envisageant le projet proposé sous les différentes faces dont il est composé, je n'ai pu m'empêcher d'observer que le défaut de méthode, et surtout l'occasion des faux résultats qu'il présente, du moins c'est la première considération que son examen m'a fait naître; et j'avouerai même que comme dans ce qui précède je suis passé du doute à la probabilité, ici je passe de la probabilité à la certitude.

En effet, je vois clairement qu'on ne peut bien marcher dans la route de l'analyse, si l'on n'est constamment guidé par une austère méthode, si une méthode rigoureuse n'est là sans cesse comme un ami sévère pour nous garantir des objets qui nous retardent ou nous détournent. Nous voulons être à tout ce qui se présente, nous sommes frappés de tout ce qui nous entoure, et nous cessons d'être attentifs à l'objet de nos recherches pour le vouloir être à tous,

la curiosité nous égare, et nous ne pouvons plus nous retrouver; c'est Télémaque sans Mentor, parti pour chercher Ulysse, et retenu par Calypso.

C'est l'accident qui paraît être arrivé au rapporteur : il s'est laissé trop aller aux charmes de maints petits détails qui l'ont détourné de son but principal; il s'est arrêté à décrire la médiocrité si connue des ouvrages encore enseignés dans la plupart des établissements d'instruction, à prouver l'inconvénient incontestable et même incontesté de le sécréter sous la dictée d'un maître; il a été frappé des motifs passés et qui n'existent plus; de la disette des bons ouvrages élémentaires, il a voulu répandre l'espoir généralement répandu que les premiers savants de la France s'empresseront de concourir à leurs compositions; il s'est amusé à démontrer avec prolixité, chose dont personne ne doutait, l'avantage dont ces livres seraient aux jeunes gens et aux professeurs que tous les citoyens instruits s'empresseront d'y prendre part, etc., etc.

En un mot, il a tellement épuisé son attention sur toutes les raisons qui sollicitent la composition des livres élémentaires, l'urgence de tirer des ouvrages des philosophes les principes de la morale universelle, la gloire de voir passer ses ouvrages chez l'étranger, qu'il ne lui en est plus resté pour saisir la vraie manière de les faire composer; en sorte que l'on pourrait dire de ce rapport, pour me servir d'une idée de l'ingénieur Marmontel, que c'est là causer sur la composition des livres élémentaires, et non pas en en raisonner. Sans doute le rapporteur du comité n'est pas sans avoir aperçu le défaut que je lui reproche; mais il semble que les grands hommes, avec un génie fait pour corriger leurs erreurs, aiment mieux les justifier par d'autres, et c'est ce qu'il paraît avoir fait.

Pour défendre celle que l'on doit abandonner à un concours, les ouvrages élémentaires destinés aux écoles primaires et secondaires, il apporte celle que plusieurs essais dans ce genre ont déjà paru tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne. Eh! quels bons essais, en effet, pourrait-on citer dans l'art de penser et de communiquer ses pensées, ce qui les comprend tous (*sic*)? Et s'il n'en est pas de tels, n'est-il pas sensible que ce premier genre mérite des soins d'autant plus particuliers qu'il est bien plus dangereux d'avoir à travailler d'après de mauvais modèles, que de n'en avoir aucun?

D'ailleurs, ajoute-t-il, on aurait craint que les auteurs des ouvrages destinés aux instituts eussent éprouvé quelque répugnance à descendre à la rédaction d'ouvrages élémentaires; quoi! descendre à des ouvrages plus élémentaires? Vous pressez les législateurs de consacrer le grand principe de l'analyse, et vous prétendez qu'on descend quand on s'approche davantage des éléments d'un système? Dites donc plutôt qu'on remonte à ce que les sciences ont de plus sublime, le principe d'où elles sont descendues, et que le savant le plus élevé sera celui qui, par un talent supérieur à tous ceux qui l'ont précédé, pourra atteindre à la hauteur de l'ouvrage le plus élémentaire.

Il semble qu'un secret pressentiment l'ait averti des protestations de ces auteurs contre la répugnance qu'il leur suppose, et qu'il ait voulu concilier ces dispositions contraires avec son opinion, en insinuant qu'ils s'en occuperaient néanmoins si on leur déléguait les fonctions d'être les juges des concours; ce qu'il suppose.

Sans contredit, les artistes sont les juges des arts; mais quelqu'un peut-il l'être entre lui-même et ses concitoyens? Ne serait-ce pas compromettre son impartialité? Et d'un autre côté n'est-ce pas leur faire une plus grande injure que de supposer qu'ils ne s'en occuperont qu'à cette condition? S'il en était ainsi, mériteraient-ils même d'en être chargés?

Oh! qu'il eût bien mieux fait de s'en tenir à l'idée de l'accord nécessaire entre les livres non seulement du même degré, mais encore des différents degrés d'instructions, et de la mieux consulter. C'était avec les principes qu'il expose devoir diriger la rédaction des bons éléments dans l'immense obscurité qui règne dans ce projet, comme autant de points d'une lumière capable de la dissiper, si dans leurs longs intervalles, ils eussent été assez nombreux pour éclairer leur distance.

Mais il est un point dans l'erreur où il en coûte trop de reculer, et le comité en était rendu à ce point fort fatigué des travaux qu'il avait faits: soit préoccupation de ceux qui lui restaient à faire, il n'a pas eu le courage de recommencer son ouvrage; il a eu beau voir que la méthode qui nous fait arriver aux découvertes est aussi celle qui est la plus propre à les communiquer aux autres, il n'a pas vu que ceux qui composeraient le mieux les livres destinés aux écoles primaires et secondaires, seraient aussi les plus propres à composer ceux pour les instituts.

Il a eu beau sentir que dans les éléments bien faits jamais on ne doit offrir une seule idée, une seule dénomination, sans que l'analyse ait préparé à la rendre exacte, jamais on ne doit présenter un résultat qui ne dérive d'une analyse précédente. Il n'a pas aperçu qu'on ne pouvait offrir un ouvrage élémentaire pour les instituts, sans qu'un ouvrage plus élémentaire encore eût préparé à le rendre exact, ou plutôt qu'un pareil ouvrage ne pouvait être qu'un résultat dérivé d'ouvrages précédents, tels que ceux composés pour les écoles primaires et secondaires.

En vain, il a reconnu qu'une considération qui n'est pas des moins importantes, a pour objet le soin que la nomenclature soit exacte dans tous les livres élémentaires; il n'a pas voulu reconnaître que cela ne pouvait réussir qu'autant que ce livre serait composé d'une même manière.

En vain, il a bien senti que la langue française est la plus analytique, et qu'elle pourrait profiter avantageusement de l'occasion pour acquérir de nouveaux droits à devenir la langue universelle, et n'a pas voulu saisir que pour profiter de toute sa précision et de toute sa vertu analytique dans la composition des ouvrages proposés, pour ne pas perdre l'avantage que l'occasion lui présente, il fallait qu'ils fussent écrits d'une seule et même plume, seul moyen efficace d'y déployer une parfaite analogie.

Enfin, c'est aussi vainement qu'il a dénoncé les préjugés que les facultés intellectuelles des enfants ne se développent que les unes après les autres; il n'a pas renoncé pour cela à celui de croire que les livres d'enseignement qu'on leur destine sont beaucoup moins importants.

C'est aussi vainement qu'il a été amené à convenir que toutes ces réflexions s'appliquent surtout aux livres pour les écoles primaires et secondaires, qu'ils méritent des soins particuliers, parce que le cours de la vie entière dépend des

premières impressions. Ces considérations puissantes ne l'ont point fait convenir: que par conséquent ils ne pouvaient être exécutés que par les hommes les plus éclairés, que par des hommes semblables à celui dont un auteur judicieux, quelquefois impartial, l'auteur des sciences littéraires, a dit qu'il était le physiologiste le plus profond et le plus lumineux dans l'anatomie du cœur et de l'esprit humain: Bonneau, de Condillac.

Qu'eût dit ce grand homme, ce fondateur de l'analyse dans l'empire de la philosophie, ce vrai législateur des ouvrages élémentaires, s'il eût lu ces lignes dernières du projet proposé: que l'enseignement devait marcher d'un pas égal avec les progrès des connaissances... Les livres destinés à l'instruction devaient être retouchés? Ne se serait-il pas écrié dans le mouvement de la surprise: « Oh! hommes choisis parmi les premiers hommes d'une grande nation pour lui présenter et tenir devant elle le flambeau lumineux de l'analyse dans la route des connaissances humaines! vous qui avez déjà fait tant de pas dans cette route, dans laquelle, à la vérité, il en reste encore tant à faire, comment ne vous êtes-vous pas rappelé que, quelque chemin qu'on ait à parcourir, cela ne peut rien changer à celui qu'on a parcouru, non plus qu'au point d'où l'on était parti; et que, par conséquent, on ne pouvait jamais avoir besoin de retoucher, mais seulement d'ajouter quelquefois au journal de son voyage. »

Je crois avoir découvert la cause des faux résultats où est tombé le comité, toutefois, ce qu'il a fait est peut-être plus difficile que ce qu'il a laissé à faire: tâchons donc d'en profiter pour en obtenir de plus vrais, et achever un projet qui réponde à son dessein.

Il s'agit de trouver un arrangement de moyens pour la composition d'ouvrages élémentaires propres à l'instruction publique.

On entend par élément, en général, les parties primitives et originaires dont on suppose qu'un tout est composé, et par ouvrages élémentaires, un tout offert dans le détail et selon les diverses combinaisons des parties qui le composent.

On doit donc entendre par élément d'instruction, en particulier les idées primitives et originaires dont on suppose que les sciences et les arts au fait desquels les hommes se sont mis, sont dérivés; et par ouvrage élémentaire propre à l'instruction publique, toutes les sciences et tous les arts au fait desquels le public a besoin qu'on le mette exposé (*sic*) dans le détail et selon la génération des idées dont ils dérivent.

Cet exposé doit d'ailleurs, satisfaire exactement à toute autre condition donnée ici: par exemple, il devra garder, dans sa disposition, un ordre gradué selon les trois degrés d'instruction auxquels on le destine.

En deux mots, il faut que des livres écrits pour former un grand peuple et l'instruire de tout ce qui peut regarder ses intérêts, ou concerner ses devoirs, soient encyclopédiques et toujours traités relativement à notre manière de concevoir.

Eh! qu'on ne se défie point d'une aussi vaste entreprise! L'exécution en est difficile sans doute, mais non impossible; les difficultés même en sont bien moindres qu'on ne pense, et son projet n'est pas plus grand que nos moyens.

S'il est vrai que les langues, en proportion avec nos idées, forment un style calqué sur celui de nos connaissances, et qu'il s'établisse

ainsi un rapport de correspondance entre nos besoins, nos connaissances et notre langue; parvenus à ce terme où nous retrancherons bien plutôt de la somme de ses besoins que de nous en donner de nouveaux. N'est-il pas croyable que nous ne nous formerons désormais guère d'idées nouvelles, et que, par conséquent, arrivés pour ainsi dire à son dernier progrès, notre vocabulaire peut être regardé comme une table assez complète des textes à traiter dans un pareil ouvrage?

Il y a mieux, les mots ne se formant qu'à l'occasion des idées, comme celles-ci à l'occasion des besoins, il en est peu sur lesquelles on ne sache à quoi s'en tenir, et pour la signification et pour la chose signifiée; l'explication et la critique les ont déjà presque tous déterminés, répandus çà et là. Ces faibles étincelles n'attendent, pour éclairer le monde, qu'une main qui les rapproche et les rassemble dans un même foyer.

Une encyclopédie, souvent remaniée, a même déjà préparé ce travail, en sorte que les matériaux sont non seulement connus, mais encore la plupart prêts à être employés.

Enfin, il existe une méthode sûre, voie certaine de l'évidence, et d'autant plus propre à apprendre les arts et les sciences qu'elle n'est elle-même que la manière dont les arts et les sciences se sont formés, observés et réduits en préceptes, tellement que celui qui en serait bien instruit, n'aurait qu'à nous donner l'histoire des progrès de son esprit, et nous aurions l'ouvrage désiré.

Mais, où est-il, l'homme instruit selon l'ordre de la formation de tous les arts et de toutes les sciences dont notre vocabulaire indique les différents textes et notre encyclopédie quelques traits? où est-il, cet homme universel qui, fidèle historien des progrès de l'esprit humain, nous décrive en trois âges l'origine et la génération de ses idées tant directes que réfléchies? Hélas, tel qui voudrait l'entreprendre, pourrait bien ne nous donner que l'ordre systématique de ses erreurs... Ne désespérons pas pourtant d'un bon succès, disons au contraire, avec le chancelier Bacon qu'il n'est que plus certain, parce que ce qui ne peut s'exécuter par tous les soins d'une seule, s'opère très bien par ceux de plusieurs personnes.

« *De impossibilitate ita statuo, dit-il, ea omnia possibilis et practabilia esse « contendenda », (sic) quae ab aliquibus « persici ( perspici) possunt (sic), luit non a quibus vis, et quae a multis conjunctim licet non ab uno (1). »*

Qu'il soit donc ouvert un concours de tous les citoyens qui voudront consacrer leurs talents et réunir leurs efforts, pour l'accomplissement d'un si précieux chef-d'œuvre; mais qu'il soit libre à tous de parcourir la carrière dans toute son étendue; que les uns ne soient pas tenus de partir de la barrière et de s'arrêter au milieu pour laisser à d'autres l'honneur de les passer et d'arriver au but; surtout que la gloire des courants ne soit pas estimée du point d'où l'on sera parti, mais de la course qu'on aura fournie; en un mot, qu'il ne soit pas attaché un plus grand prix aux ouvrages destinés aux instituteurs qu'à ceux pour les écoles primaires et secondaires, ceux-ci en souffriraient sans que les

autres y gagnassent; bien plus, je soutiens qu'ils y perdraient; et, d'ailleurs, toutes les manières de servir la patrie doivent être également honorées.

Comme en fait d'un pareil ouvrage, il faut autant de talent pour la combinaison de son plan que pour son exécution; que si celle-ci demande une sagacité fine qui saisisse jusque dans les rapports les plus superficiels les fausses (*sic*) presque insensibles qui se répondent, les points indivisibles qui se touchent, les fils déliés qui s'entrelacent et s'unissent, ceux-ci exigent une pénétration rapide qui franchisse le milieu des idées et touchent au but dès le premier pas. Je voudrais que ce fût encore un objet de concours

Cette manière de faire composer des plans et des ouvrages devant évidemment en produire de plus ou moins parfaits, ou bien qui ne pourront l'être que par leur réunion, suppose nécessairement des connaissances et qui les distinguent et qui les jugent, qui en démêlent les qualités et les défauts, et qui même, portant leurs réflexions jusque dans l'avenir, en présentent l'effet et en calculent les conséquences; en un mot, un tribunal d'hommes éclairés et sages qui choisissent et qui prononcent.

Ce tribunal du génie et du goût, qui, fidèle interprète des lois, du bon et du beau, juge de la perfection des plans et de l'exactitude de l'exécution, se trouve naturellement formé dans le comité d'instruction publique; c'est donc à lui que l'un et l'autre devront être soumis.

Mais, comme il est probable que, parmi les projets présentés, aucun n'embrassera la totalité des portions requises pour le complément d'un ouvrage aussi universel, que même celles qu'ils contiendront ne seront point ordonnées comme elles devraient l'être; qu'aucune réunira cette perfection qui exclut tout défaut et fait dire qu'on ne peut mieux faire; à ce fini qui montre le plus grand soin jusque dans le plus petit détail, fait convenir qu'on n'y peut plus travailler.

Comme d'ailleurs le génie a besoin qu'on l'échauffe, et le goût qu'on le pique; que les ailes de la gloire peuvent seules élever un homme et le faire planer au-dessus des difficultés, il conviendrait que celui de tous les concurrents qui, de l'avis du comité, aurait fourni le meilleur plan, fût solennellement appelé pour coopérer avec lui à la confection du plus parfait possible, et qu'on appelât de même, pour son exécution la plus exacte, celui de tous qui aurait donné à cet égard le morceau le mieux fait et le plus achevé.

On pourrait même étendre cet encouragement, ou plutôt cette récompense aux trois ou quatre qui auraient le mieux réussi. Ce serait tout à la fois, et le moyen d'atteindre plus sûrement au but qu'on se propose, en chargeant du rapprochement de tout ce qu'il y aurait de bon dans tous les plans et de la rédaction de tout ce qu'il y aurait à prendre dans tous les discours de ceux qui auraient présenté les plans les moins incomplets ou les morceaux les mieux rédigés, et celui d'offrir au talent un prix digne de lui, en lui accordant ainsi la plus grande marque de confiance dans le genre où il s'est le plus grandement distingué.

Alors, n'en doutez pas, tous les citoyens instruits s'empresseront de payer à la patrie le tribut de leurs lumières, et vous aurez réuni toutes les choses relatives aux sciences et aux

(1) BACON, *Lib. de Augmen. scient.*, cap. I, p. 103.

arts, aux faits desquels le public a besoin qu'on le mette; et quand vous aurez solennellement chargé celui ou ceux de tous qui auront fait preuve du plus grand talent de mettre, conjointement avec le comité, la dernière main au projet et à son exécution, croyez que l'exposé qu'ils en feront sera bien dans le détail et selon la génération des idées dont ils dérivent. Croyez qu'ils satisferont bien d'ailleurs à toutes les autres conditions données, et que vous aurez sûrement l'ouvrage élémentaire propre à l'instruction publique.

Cet arrangement de moyens est donc celui qui convient pour sa composition : il me paraît répondre au dessein du comité, et présenter un résultat plus vrai; en conséquence, je proposerai le projet de décret suivant :

PROJET DE DÉCRET.

« La Convention, considérant que rien n'est plus urgent que de mettre l'industrie nationale au niveau de nos besoins, et l'esprit et les mœurs publiques au niveau de nos principes et de nos lois;

« Que pour y réussir, rien n'est plus essentiel que la composition de bons ouvrages élémentaires traités relativement à notre maxime et dans un ordre gradué selon les différents degrés de notre instruction;

« Qu'il n'y a rien de trop pour une pareille entreprise du concours de toutes les connaissances et de tous les talents de tous les citoyens, non seulement de la France, mais de l'Europe entière, décrète :

Art. 1<sup>er</sup>.

« Il sera ouvert un concours pour la composition des livres élémentaires destinés à l'instruction publique.

Art. 2.

« Ce concours aura deux objets successifs, le meilleur plan des ouvrages à composer, et la meilleure exécution de ce plan. Le comité d'instruction sera juge des deux.

Art. 3.

« Dans l'un et l'autre cas, les trois ou quatre de tous les concurrents qui auront fourni le meilleur travail, seront solennellement appelés à coopérer avec le comité au rapprochement et à la rédaction authentique de tout ce qu'il y aura à prendre dans tous les autres.

Art. 4.

« Les plans et les ouvrages devront être composés dans l'ordre le plus naturel au progrès de l'esprit humain, et gradués selon nos trois degrés d'instructions.

Art. 5.

« Tous ceux qui auront concouru à l'accomplissement de livres si utiles, seront honorablement inscrits au procès-verbal de la Convention, pour avoir bien mérité du genre humain. »

La Société montagnarde de Foix écrit qu'aussitôt la nouvelle de l'échec éprouvé par l'armée des Pyrénées-Orientales, les sans-culottes de cette ville se sont empressés de faire des offrandes,

qui consistent en 183 liv. 16 s. 9 d. en numéraire, 463 liv. en assignats, et plusieurs objets d'or et d'argent. Elle observe que les offrandes se multiplient chaque jour, et que le peuple est prêt à se lever en masse pour tomber sur l'ennemi.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de la société montagnarde de Foix (2).

La Société montagnarde de Foix, à la Convention nationale.

« Foix, le 7 nivôse, l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« Lorsque nous reçûmes la nouvelle de l'échec qu'avait souffert l'armée des Pyrénées-Orientales, plusieurs membres de notre société, au lieu de perdre courage offrirent ce qu'ils se trouvèrent avoir sur eux en numéraire ou en assignats ou en effets précieux; nous vous envoyons le produit de ces offrandes qui consistent en ce qui suit, savoir :

	liv.	s.	d.
« 3 pièces d'or de 48 livres, ci. . .	144	»	»
« 3 pièces d'argent de 6 livres, ci . . .	18	»	»
« 4 pièces de 3 livres, ci. . . . .	12	»	»
« 4 pièces de 24 sols, ci. . . . .	4	16	»
« 4 pièces de 12 sols, ci. . . . .	2	8	»
« 1 pièce étrangère de. . . . .	1	»	»
« 1 jeton d'argent évalué. . . . .	1	»	»
« 15 pièces de cuivre. . . . .	»	12	9
« Total du numéraire. . . . .	183	16	9
« Plus : 1 assignat de. . . . .	400	»	»
« 3 de 10 livres. . . . .	30	»	»
« 1 de 5 livres. . . . .	5	»	»
« 2 de 15 sols. . . . .	1	10	»
« Total du numéraire et des assignats. . . . .	620	6	9

« Plus : 1 bague, 3 cachets, 2 chaînes de montre et 1 breloque, le tout en or pesant 15 gros. Cet élan patriotique nous annonce qu'on s'empressera de faire des dons considérables pour le besoin de l'armée. Nous avons ouvert un registre où seront inscrits ceux qui feront de nouvelles offrandes, et nous espérons qu'elles seront nombreuses. Cela joint à la disposition où est le peuple de se lever de suite en masse pour tomber sur l'ennemi, nous rassure sur notre sort. En vain, peut-il se flatter d'un léger succès, il éprouvera ce que peuvent les hommes libres qui se tiennent sans cesse sur la montagne pour observer ses mouvements et pour l'écraser.

« Les membres du comité de correspondance, « ROQUES président; DOMANGEY; MERCADIER; FERRIOL; BELBEY; LACOMBE. »

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 292.  
(2) Archives nationales, carton C 287, dossier S69, pièce 5.